

# Prévention **amiant**e



## MÉTIER S DE LA DÉCORATION D'INTÉRIEUR

1

Votre métier vous expose aux risques d'inhalation de fibres d'amiant

Où y a t-il de l'amiant ?

Si j'ai un doute sur la présence d'amiant, que faire ?



2



3

Dans les bâtiments construits avant le 1er juillet 1997 ou dans les anciennes machines et installations industrielles...



4

Appelez le responsable des travaux

Si vous n'avez pas suivi de formation «Amiant», n'y touchez pas !

Si vous êtes formé, appliquez les principes de prévention

N'oubliez pas de vous décontaminer et de traiter les déchets



Attestation de compétences

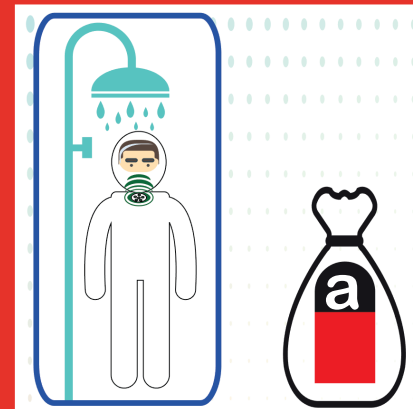
5

Protégez-vous



Limitez l'empoussièrèment Protégez l'environnement

6



7



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE